

BIBLIO ÉTÉ 2022



Elle est ouverte seulement de jour sur les heures du bureau municipal pour la période estivale du lundi au jeudi de 8h30 à 11h00 et de 13h00 à 16h00

À pied,
à vélo...
vers la
biblio!

Rendez-vous à
votre bibliothèque
en déplacement actif
et faites poinçonner
votre carte!

Remplissez
votre carte,
additionnez-les
et ayez plus de
chances de
gagner des prix:

un prix par
bibliothèque
+
cinq grands
prix pour la
Mitis.

Demandez votre
carte à poinçonner
dès maintenant!

1 grand prix
par bibliothèque
pour tous:

50\$

Chez L'hibou-coup

Offert par



Librairie

4 grands prix pour
l'ensemble des
participants :

4 X 50\$

Chez Sports Experts
Rimouski

Offert par



Fin du concours le
30 novembre 2022

1 grand prix:

400\$ en
carte-cadeau
pour l'achat
d'un vélo

Chez Sport Experts
Rimouski

Offert par



sports
experts
Rimouski

SEMAINE DU 4 JUILLET
AU 8 JUILLET 2022

DÉBUT

DU RAMONAGE

DE CHEMINÉE



à St-Joseph-de-Lepage



VIDANGES DE FOSSES SEPTIQUES 2022

Votre conseil municipal offre la possibilité de bénéficier d'un tarif réduit à 200\$ +tx aux propriétaires qui feront vidanger leur installation septique. C'est l'entreprise SANI-MANIC.



Veillez à ce que tout soit prêt lors de la venue du camion.

Les personnes intéressées à se prévaloir de ce service doivent communiquer avec la municipalité.

au bureau municipal
au 418-775-4171 poste 2400
avant le 30 septembre.

Les vidanges seront effectuées durant la
semaine du
17 AU 21 OCTOBRE 2022

POUR CEUX DU SECTEUR DU LAC DU GROS RUISSEAU

La vidange se fait par une liste pré-établie selon le règlement adopté. Et vous payez sur votre compte de taxes.

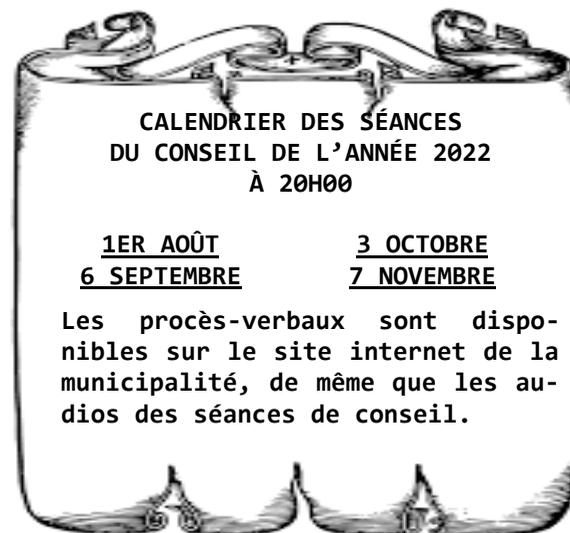
Lundi PM

SERVICE D'URBANISME
BESOIN D'UN PERMIS DE RÉNO,
CONSTRUCTION OU AUTRES

VEUILLEZ COMMUNIQUER AVEC LA MUNICIPALITÉ POUR FAIRE VOTRE DEMANDE DE PERMIS POUR QU'ELLE SOIT TRANSMISE À M. SYLVAIN MARTINEAU POUR LE TRAITEMENT DE VOTRE DEMANDE.

PRENEZ NOTE QU'UN DÉLAI DE 30 JOURS PEUT ÊTRE ALLOUÉ POUR L'ÉMISSION DU PERMIS. DISPONIBLE LES LUNDIS EN APRÈS-MIDI.

VOUS POUVEZ COMMUNIQUER
AU 418-775-4171 POSTE 2400
PAR COURRIEL:
à stjoseph@mitis.qc.ca
ou smartineau@mitis.qc.ca



CALENDRIER DES SÉANCES
DU CONSEIL DE L'ANNÉE 2022
À 20H00

1ER AOÛT
6 SEPTEMBRE

3 OCTOBRE
7 NOVEMBRE

Les procès-verbaux sont disponibles sur le site internet de la municipalité, de même que les audios des séances de conseil.

MUNICIPALITÉ DE SAINT-JOSEPH-DE-LEPAGE

70, RUE DE LA RIVIÈRE
ST-JOSEPH-DE-LEPAGE
G5H 3N8

TÉL.: 418-775-4171

FAX: 418-775-3004

COURRIEL: stjoseph@mitis.qc.ca

www.facebook.com/munstjosephdelepage

COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Juillet

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3		5		6	8	9
10	11	12	13	B	14	15
17		19		20	21	22
24	25	26	27	B	28	29
					30	

TIRE DE TRACTEUR ANTIQUE DE ST-JOSEPH-DE-LEPAGE

SAMEDI
LE 20 AOÛT 2022

1^E ÉDITION
REMIS AU LENDEMAIN
EN CAS DE MAUVAIS TEMPS

SITUÉ À LA PISTE
DE COURSE ÉCURIE 4G
AU 22 ROUTE HARTON

POUR INFO:

Réginald Morissette 418-750-5936

Mike Roussel 418-318-4642

SUIVEZ-NOUS SUR:

www.facebook.com/pages/Tire-de-tracteur-antique-de-Saint-Joseph-de-Lepage



Le Mot vert du mois
« Mettre de l'ordre dans son bac brun »

Bonjour à toutes et tous,

On reçoit périodiquement des messages de l'usine où les matières compostables issues de vos bacs bruns

sont traitées afin de nous informer des non-conformités qu'ils trouvent. Parfois, on fait l'avocat du diable et on utilise la clause « la personne pensait bien faire », mais d'autres fois... Si le dernier Mot Vert était pour encourager ceux qui ne participent pas encore à arrêter de se trouver des excuses, ce Mot Vert est pour ceux qui participent, mais qui pourraient faire un petit effort de plus. Voici des non-conformités retrouvés dans vos bacs bruns lors des derniers mois pour vous donner matière à réflexion sur vos matières à composter :



-Un tapis de la Reine des neiges : Le tapis a peut-être servi à absorber les dégâts de jus d'un enfant un peu maladroit, mais ça demeure une matière non-compostable contrairement aux essuie-tout.

-Un bâton de hockey : Reçu par hasard en même temps que la fin de saison du Canadien. À noter que seules les branches de très petite taille (moins que le petit doigt), d'une longueur maximale de 2 pieds (cassez-les), sont acceptées.

-Un moteur : Le premier slogan du bac brun était « La collecte qui carbure ». Certains ont peut-être prit le slogan trop au sérieux. L'écocentre est la place pour ce produit.

-Des souliers : On imagine qu'ils cherchaient le Chemin de Compostelle et non celui du compost.

-De la terre : La terre, la roche et le béton ne sont pas compostables. On en profite pour dire que ça ne va pas à la poubelle non plus, à moins de vouloir payer pour enfouir de la terre... sous terre.

-Bouteilles de boisson gazeuse : Bien que le contenu soit un produit alimentaire, les liquides ne sont pas acceptés dans le bac brun. Le contenant, lui, est consigné.

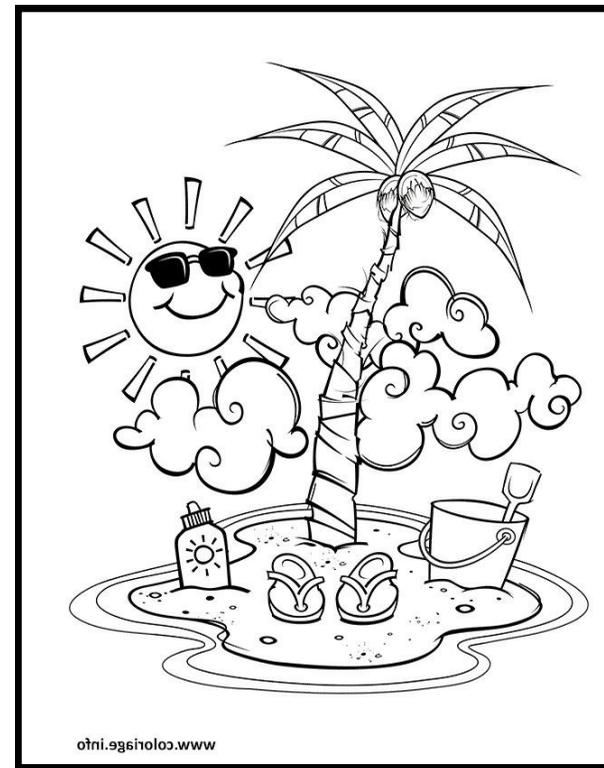
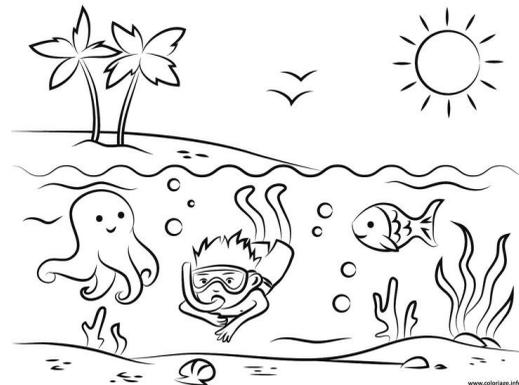
-Des bonbonnes de propane : En plus d'être non-compostable, ça représente un danger pour les travailleurs qui font la collecte et qui opèrent l'usine. S'il-vous-plaît, allez porter vos bonbonnes dans un écocentre.

Suivez-nous sur Facebook « Matières résiduelles – MRC de La Matapédia et de La Mitis » pour des photos et plus encore. Pour plus d'information sur le bac brun, joignez-nous par téléphone, par courriel ou consultez le www.ecoregie.ca. À la prochaine!

À la prochaine

Vincent Dufour, coordonnateur en gestion des matières résiduelles

Site Courriel: matresi@mitis.qc.ca



Écocentre
de la Mitis

Situé au 428, ave. Roger-Marcoux,
Ste-Flavie
418-785-0055

Lundi au vendredi

8h à 16h45

Samedi

8h à 15h45

Info Municipale de



2022-07



PERCEPTION DES TAXES MUNICIPALES
PROCHAIN VERSEMENT
LE 31 JUILLET

RÉCUPÉRATION
AU CENTRE LEPAGEOIS

CONTENANT
PRÉVU POUR LA PEINTURE
À L'EXTÉRIEUR.

RÉCUPÉRATION DES PILES, CARTOUCHES D'ENCRE, STYLOS ET AMPOULES

AU BUREAU MUNICIPAL

